

Martinique



# Cultures maraîchères

N° 4 - 1er au 30 Avril  
2025

**Animateurs inter-filière et filière diversification :**

Teddy OVARBURY (FREDON Martinique)

Jacques-Edouard EUGENIE (FREDON Martinique)

**Crédit photos :**

FREDON Martinique

## PRÉVISION SAISONNIÈRE avril - mai - juin 2025

- les pluies devraient être conformes aux normales
- les températures un peu plus élevées.

## AVRIL, UN MOIS DE TRANSITION

### SYNTHÈSE À LA STATION DE RÉFÉRENCE DU LAMENTIN



27,5°C

Sur 26,7°C attendus



- 12h55

204h35min sur 217h3min



135,9 mm

Sur 123 mm attendus



16,6 km/h

Sur 14,8 km/h habituellement

### FAITS MARQUANTS

Il y a un déficit de précipitations atteignant jusqu'à 30 % par rapport aux normes, à l'exception de la zone Ste Marie / Fort-de-France avec un excédent allant jusqu'à 60 %.

### ASTÉRACÉES



- **Pression faible** pour tous les bioagresseurs observés,
- Légère augmentation de contamination de la cercosporiose.

### CUCURBITACÉES



- **Pression moyenne** du *Thrips palmi* sur concombre au Morne-Rouge,
- Risque de pression faible à moyenne pour le mois à venir.

### SOLANACÉES



- Pas de culture cultivée dans le réseau d'observation pour ce mois.

### FOCUS

Pas de focus pour ce mois

# Asteracées

## LAITUE

### RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATIONS ET DES CULTURES



Variété	Nombre observations	Stade végétatif
Batavia	7	Rosette à pommaison
Feuille de chêne verte	5	Rosette à pommaison
Feuille de chêne rouge	2	Rosette à pommaison
<b>Total</b>	<b>14</b>	



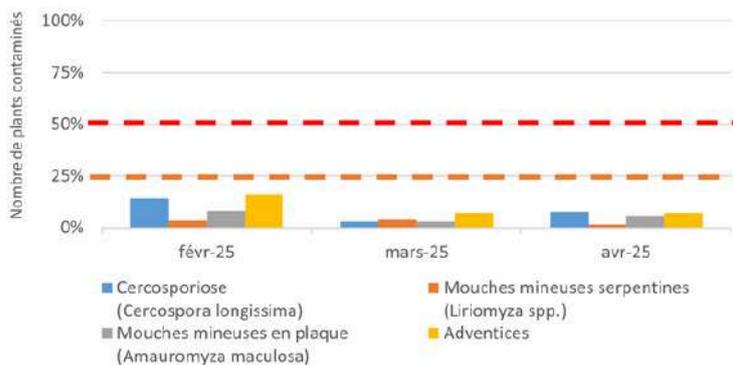
## PRESSIION BIOTIQUE

### ÉVOLUTION DES BIOAGRESSEURS SUR LAITUE

Faible	Moyen	Élevée
<25%	[25%-50[	>50%

	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25
Cercosporiose ( <i>Cercospora longissima</i> )	2%	5%	0%	3%	8%	6%		30%	24%	16%	14%	3%	8%
Mouches mineuses serpentine ( <i>Liriomyza spp.</i> )	15%	0%	12%	8%	5%	1%		2%	2%	7%	3%	4%	1%
Mouches mineuses en plaque ( <i>Amauromyza maculosa</i> )	7%	6%	21%	10%	10%	2%		39%	11%	7%	8%	3%	6%
Adventices	12%	4%	34%	60%	4%	38%		17%	10%	0%	16%	7%	7%

Évolution de la pression biotique des bioagresseurs sur les trois derniers mois



La pression des bioagresseurs s'est maintenue sous le seuil de contamination faible (<25% de plants contaminés), avec une hausse légère pour la cercosporiose et les mouches mineuses en plaques.

CERCOSPORIOSE



PRESSION FAIBLE

Mois actuel

8%

Mois précédent

3%

Avril 2024

2%

Conditions optimales pour le nuisible : • Pluies fréquentes • Températures élevées

Situation terrain : peu de champignons détectés. Le bioagresseur n'a été détecté qu'au Nord.

Évaluation du risque : la pression de la cercosporiose s'est maintenue sous le seuil de contamination faible (<25%) avec une légère augmentation de plants contaminés (8%) par rapport au mois précédent (3%). Les conditions climatiques ont favorables au développement du champignon, principalement au nord (Morne-Rouge, Bellefontaine). La présence du nuisible couplé au mois de transition climatique présage un **risque de contamination moyen à élevé pour le mois à venir**. La vigilance est de rigueur.

Mesures prophylactiques générales :

- Préférer l'irrigation au goutte-à-goutte ou par système localisé qui permet de réduire l'intensité des dégâts par rapport à l'aspersion
- Éliminer d'une part les déchets de culture après la récolte, et d'autre part les déchets de nettoyage des pommes
- Pratiquer des rotations de culture

MOUCHES MINEUSES SERPENTINES



PRESSION FAIBLE

1%

6%

PRESSION FAIBLE

MOUCHES MINEUSES EN PLAQUE



4% le mois précédent

3% le mois précédent

15% en Avril 2024

7% en Avril 2024

Conditions optimales pour le nuisible : • Températures entre 20°C et 30°C

Situation terrain : les dégâts ont été à peine notables. Les parcelles ont été sarclées régulièrement.

Évaluation du risque : la pression globale des mouches mineuses s'est maintenue sous le seuil de contamination faible dans le mois (<25% de plants contaminés) notamment grâce à la réalisation des mesures prophylactiques. Les conditions climatiques ont été défavorables aux bioagresseurs via les précipitations du mois. **La situation du mois présage un risque de pression faible à moyenne pour le mois à venir.**

Mesures prophylactiques :

- Contrôler régulièrement l'état sanitaire des plants
- Éliminer les plants infestés et les déchets de cultures
- Réaliser une rotation des cultures
- Sarcler les parcelles et entretenir régulièrement leurs abords

# Cucurbitacées

## RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATIONS ET DES CULTURES

Culture	Nombre d'observations	Stade végétatif
concombre	2	nouaison / développement du fruit
Pastèque	2	floraison / développement du fruit
<b>Total</b>	<b>4</b>	



## PRESSIION BIOTIQUE

## ÉVOLUTION DU NIVEAU D'ATTAQUE DES BIOAGRESSEURS SUR CUCURBITACÉES

	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25
Aleurodes ( <i>Bemisia tabaci</i> )	67%	40%	0%	0%		82%		16%					0%
Mouches mineuses serpentine ( <i>Liriomyza spp.</i> )	0%	0%	53%	0%		2%		7%					0%
Mouches mineuses en plaque													0%
Thrips ( <i>Thrips palmi</i> )	4%	33%	0%	50%		0%		11%					27%

Légende :	
	Pas de données
	0% Pression nulle
	1%-25% Pression faible
	26%-50% Pression moyenne
	> 50 % Pression forte

Pour ce mois d'avril 2025, seuls des dégâts de thrips ont été détectés sur les cucurbitacées. La pression de ce bioagresseur a été de 27%, ce qui donne une pression moyenne dont le seuil est compris entre 26% et 50% de plants contaminés. Ce niveau de pression s'explique par la quantité de parcelles cultivées (seulement 1 site du réseau d'observation sur les 4 sites fixes suivies).

ALEURODES



PRESSION NULLE

Mois actuel

0%

Mois précédent

-

Avril 2024

67%

**Conditions optimales pour le nuisible :** • Temps sec • Températures élevées

**Situation terrain :** absence du bioagresseur.

**Évaluation du risque :** les conditions climatiques ont été défavorables au développement du bioagresseurs. Le risque est faible à nulle pour le mois à venir.

**Mesures prophylactiques:**

- Utiliser des plants saints (vitroplants, plants de pépinières insecte-proof)
  - Favoriser les ennemis naturels
  - Introduire des auxiliaires
  - Gérer l'enherbement
  - Utiliser des produits de biocontrôle
- [Liste des produits de biocontrôle autorisés en bio](#)

MOUCHES MINEUSES SERPENTINES



PRESSION NULLE

Mois actuel

0%

Mois précédent

-

Avril 2024

0%

**Conditions optimales pour le nuisible :** • Températures entre 20°C et 30°C

**Situation terrain :** absence du bioagresseur.

**Évaluation du risque :** les conditions climatiques ont été défavorables au développement du bioagresseurs. Le risque est faible à nulle pour le mois à venir.

**Mesures prophylactiques :**

- Contrôler régulièrement l'état sanitaire des plants
- Éliminer les plants infestés et les déchets de cultures
- Réaliser une rotation des cultures
- Sarcler les parcelles et entretenir régulièrement leurs abords

THRIPS (THRIPS PALMI)



PRESSION MOYENNE

Mois actuel

27%

Mois précédent

-

Avril 2024

0%

**Conditions optimales du nuisible :** • Température chaude

**Situation terrain :** quelques attaques de thrips en début de mois, dans une parcelle de concombre enherbée.

**Évaluation du risque :** les conditions climatiques ont été peu favorables au bioagresseurs. Un risque de pression faible à moyenne est à prévoir pour le mois à venir.

**Mesures prophylactiques:**

- Utiliser des plants saints (vitroplants, plants de pépinières insecte-proof)
- Favoriser les ennemis naturels
- Introduire des auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle

- [Liste des produits de biocontrôle autorisés en bio](#)



# Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

2

Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".

3

Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

4

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Retrouvez plus d'information dans la [note nationale Abeilles & Pollinisateurs](#) qui propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.



Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.  
 La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.  
 Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.

